

## INSCRIPTION AUX STUDIOS DE REPETITIONS

Un responsable, musicien individuel sera désigné par le groupe pour être le seul interlocuteur à interagir avec le personnel des Abattoirs. Il sera le garant de la bonne utilisation des locaux de répétitions tel que décrit plus bas et du paiement des cotisations.

Nom du groupe : \_\_\_\_\_ Date de formation : \_\_\_\_\_

Style/Influences : \_\_\_\_\_

NOM DU RESPONSABLE DU GROUPE: \_\_\_\_\_

Nombre de musiciens : \_\_\_\_\_

Nom, Prénom, code postal des musiciens :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## LES RESERVATIONS

Des créneaux de répétition se font par tranches minimums de 2h. Elles se font d'un commun accord entre les musiciens et le régisseur principal des studios des Abattoirs le 15 du mois précédent, soit :

- en direct
- par téléphone au 06 86 48 52 69 (ou 04 74 19 14 20 et demander à parler au régisseur principal des studios)
- par mail à [studio@lesabattoirs.fr](mailto:studio@lesabattoirs.fr)

La réservation devra être impérativement accompagnée du règlement avant le début des répétitions.

**ATTENTION : Seul le paiement valide les réservations et toutes les répétitions doivent être réglées d'avance.** Le règlement des répétitions se fait par chèque à l'ordre du Trésor Public ou en espèces, en appoint uniquement. Et l'ensemble des réservations est remis **en un seul paiement.**

### Éléments à joindre obligatoirement à cette inscription :

- **Chèque de garantie d'un** montant de 100 EUROS à l'ordre du Trésor Public (Le chèque ne sera encaissé qu'en cas de dégradation constatée à la suite d'une mauvaise utilisation des locaux ou du matériel mis à disposition).
- **Une attestation de responsabilité civile par musicien.** (Généralement incluse dans l'assurance logement ou automobile).

## ANNULATION EN CAS DE FORCE MAJEURE,

**Merci de nous avertir dans tous les cas !**

L'annulation doit être faite **7 jours avant la répétition.** Passé ce délai, **les heures réservées ne seront pas récupérées.**

# LES TARIFS

La valeur du tarif horaire de la répétition diminue en fonction de la quantité d'heures réservées en une fois :

**De 2h à 10h de réservations : 26 Euro par groupe pour 2h**

**De 12h à 20h inclus de réservations : 20 Euro par groupe pour 2h**

**Au-delà de 22h de réservations : 16 Euro par groupe pour 2h**

## UTILISATION DES STUDIOS

Le bar n'est ouvert que les soirs de concert et non accessible à toute personne en dehors du personnel des Abattoirs (frigo, cafetière et autres ne sont **pas** disponibles).

La nourriture et les boissons alcoolisées sont interdites dans l'enceinte des studios. Un espace peut être mis à disposition. Pour des questions de sécurité et d'assurance, la présence de personnes extérieures au groupe n'est pas permise sans nous en informer.

Le stationnement des véhicules doit s'effectuer à l'extérieur de l'enceinte des Abattoirs, sur les emplacements autorisés. Aucun véhicule ne doit être présent dans l'enceinte de la SMAC Les Abattoirs les soirs de concerts et plus généralement les jours d'exploitation de la structure (festival, travaux, etc.).

Le Groupe s'engage à prendre connaissance des règles de sécurité et des consignes d'utilisation des équipements affichées dans les studios et à les respecter.

## Engagement du responsable du groupe :

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_  
reconnait avoir pris connaissance du code d'utilisation des studios et s'engage en son nom et celui de son groupe \_\_\_\_\_ à le respecter et à en faire respecter les clauses.

Fait à Bourgoin-Jallieu,

Le \_\_\_\_\_

Signature :

**LES ABATTOIRS**  
SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES

**CAPI**  
L'AGGLO

▶ LES ABATTOIRS  
Scène de musiques actuelles  
18 route de l'Isle d'Abeau  
38300 BOURGOIN-JALLIEU

▶ Tel : 04 74 19 14 20  
Fax : 04 74 19 08 30  
Email : [contact@lesabattoirs.fr](mailto:contact@lesabattoirs.fr)  
[www.lesabattoirs.fr](http://www.lesabattoirs.fr)

▶ SIREN : 200 010 783  
TVA Intra communautaire : FR 61200010783  
APE : 90.01 Z  
LICENCES : 1-101 4026 / 2-1014028 / 3-101 4029 (José MOLINA)